



Fonds communs

Investissement éthique : tendance lourde des fonds ESG

À la fin de l'année 2020, les actifs investis dans des fonds canadiens (fonds communs et fonds négociés en Bourse) qualifiés d'investissements durables totalisaient 13 milliards de dollars, une hausse de 67 % comparativement à l'année précédente.

Qu'est-ce qui pousse les investisseurs vers ces fonds ? Nul doute que pour les particuliers, l'environnement devient chaque année une question de plus en plus inévitable. On n'a qu'à voir la place que le sujet a occupée lors de la dernière campagne électorale fédérale. À cela s'ajoute la préoccupation sans cesse grandissante des investisseurs pour les enjeux sociaux d'une part, ainsi que pour la qualité des dirigeants et le fonctionnement efficace des entreprises dans lesquelles ils investissent, d'autre part.

La gestion du risque

Pour les gestionnaires de fonds, les critères ESG permettent une meilleure gestion du risque, explique M. Garneau Jackson.

« Cela peut leur éviter d'investir dans des entreprises sujettes à des poursuites pouvant devenir très onéreuses et qui en plus donneraient l'image d'une insouciance du gestionnaire devant les grands enjeux de société. »

— Leon Garneau Jackson, directeur, distribution centrale, BMO gestion mondiale d'actifs

Au cours des 20 dernières années, la tendance la plus marquante dans le monde des fonds d'investissement a certainement été le développement et la croissance des fonds négociés en Bourse (FNB). Aujourd'hui, tout porte à croire que le développement des fonds ESG deviendra un phénomène encore plus grand, selon lui.

Pour savoir si le fonds qui se dit ESG respecte les normes désirées, les investisseurs peuvent vérifier auprès des fournisseurs de données, tels Morningstar entre autres, qui calculent un pointage sur les trois aspects ESG qui permet à l'investisseur de savoir si un fonds est meilleur, égal ou moins bon dans le respect des critères ESG que la moyenne des fonds comparables.

Actifs réels et stratégies de rechange

Autre tendance persistante, devant les faibles taux d'intérêt, les investisseurs en quête de rendement et qui veulent éviter une partie de la volatilité boursière se tournent de plus en plus vers les placements dans des actifs réels, telles les infrastructures, et les stratégies de rechange, explique Thomas Jolin, directeur, stratégies d'investissement, SFL Gestion de patrimoine Québec, Mauricie, Appalaches. « Les placements alternatifs se veulent à mi-chemin entre les fonds communs et les fonds alternatifs, aussi appelés *hedge funds* », dit-il.

L'utilisation de stratégies de rechange permet d'ajouter au portefeuille des actifs dont la performance ne sera pas corrélée aux autres classes d'actifs traditionnelles, tels le marché monétaire, les obligations et les actions, ce qui a comme effet de permettre une meilleure diversification et de réduire la volatilité du portefeuille

« Ainsi, la structure des portefeuilles des particuliers s'approche encore plus de la structure des portefeuilles des grands investisseurs. »

— Thomas Jolin, directeur, stratégies d'investissement, SFL Gestion de patrimoine Québec, Mauricie, Appalaches

Réduction des frais

La volonté de réduire les frais que doivent assumer les investisseurs est certes demeurée une tendance incontournable au cours de la dernière année, assurent les experts de SFL Gestion de patrimoine Québec, Mauricie, Appalaches. Les produits à

faible coût se multiplient, car l'industrie des fonds communs ne peut faire autrement que de s'adapter à la recette des fonds négociés en Bourse, selon eux.

© La Presse Inc. Tous droits réservés.